

Date	No. Chèque	Fournisseurs	Montant
16-05-11	1924	Bistro La Bottine gourmande (repas)	513.11\$
16-05-11	1925	Le Saint-Patrick (hébergement)	69.91\$
16-05-11	1926	Marché Pelletier (nourriture)	43.22\$
16-05-11	1927	Ville de Mont-Joli (intervention des pompiers)	4 833.62\$

Adopté

Monsieur Gino Dugas, conseiller, demande qu'on enregistre son vote contre cette résolution.

4. MODIFICATIONS – RÉOLUTION NO. 11-05-97

11-05-106 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'apporter la modification suivante à la résolution no. 11-05-97 et titré « Autorisation de paiement de dépenses » (annexe 2) adoptée le 2 mai 2011, au montant de 13 925.48\$, on aurait dû lire au montant de 29 164.74\$.

Adopté

5. ACHAT D'UNE CAMÉRA DE SURVEILLANCE – ENTRÉE ÉDIFICE MUNICIPAL

11-05-107 Sur la proposition de madame Nathalie Plante, il est résolu à la majorité des conseillers d'autoriser l'achat et l'installation d'une caméra de surveillance à l'entrée de l'édifice municipal, auprès d'Alarme Sylmar, pour une dépenses maximale de 1 143.81\$, toutes taxes incluses, incluant 1 caméra dôme couleur, CCD1/3, haute résolution, 540 lignes de résolution, 1 bloc d'alimentation 1 volts 1 Amp/hr, 1 enregistreur numérique autonome pour 4 caméras, avec disque rigide de 500Go., câblage et installation.

Adoptée

Messieurs Régis Sirois et Georges Roussel, conseillers, demandent qu'on enregistre leur vote contre cette résolution.

6. ACHAT CAMION ÉCHELLE – REGROUPEMENT INCENDIE MONT-JOLI

Remis à une séance ultérieure.

7. NOMINATION DU RESPONSABLE – GOUVERNEMENT DU QUÉBEC- CLICSÉCUR

11-05-108 Sur la proposition de monsieur Georges Roussel, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer madame Marielle Dionne responsable des services électroniques clicSécur du gouvernement du Québec.

Adopté

8. RÉPARATIONS – SALLE PAROISSIALE

11-05-109 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de trois (3) hottes de poêle auprès d'Ateliers de rénovation RP, au montant de 150.\$ chacune, pour un montant total de 450.\$, taxes en sus, et de plus, autorise les modifications suivantes, déplacement de la prise pour poêle électrique et entretien divers à la scène, par Jean-Pierre St-

Amand Inc, au montant de 577.50\$ toutes taxes incluses pour les matériaux et la main d'oeuvre.

Adopté

9. HALTE ROUTIÈRE – MANDAT EN ARCHITECTURE

11-05-110 Sur la proposition de monsieur Gino Dugas, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater l'architecte monsieur Jean Eudes St-Amand pour le contrat en architecture pour le projet de la halte routière (bâtiment principal/caserne de pompier), pour un montant forfaitaire de 3 400.\$, taxes en sus, incluant les relevés, les esquisses (sans estimation de coût), dossier préliminaire (sans estimation de coût), dossier définitif, services pendant la construction sans résidence de chantier.

Adopté

10. HALTE ROUTIÈRE – MANDAT EN INGÉNIERIE

Reporté à la séance de juin 2011.

11. HALTE ROUTIÈRE – MANDAT ÉTUDE PÉDOLOGIQUE

Reporté à la séance de juin 2011.

12. QUESTIONS DIVERSES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-05-111 Sur la proposition de monsieur Georges Roussel, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 20 h 16, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté

Alain Carrier, maire

Marielle Dionne, directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alain Carrier, maire